

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pamandzi, le 17 avril 2023

**En 2023, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) propose aux acteurs et aux habitants de nouvelles modalités de participation au projet de piste longue de l'aéroport de Mayotte. Le questionnaire « comparaison des sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji », disponible depuis quelques jours sur [pistelongue-mayotte.fr](https://pistelongue-mayotte.fr), joue un rôle central pour recueillir les avis de tous. Il est par ailleurs possible d'organiser des réunions d'initiative locale sur le projet.**

### [Le questionnaire](#)

Dans sa version actuelle, le questionnaire porte sur les sujets qui seront étudiés au cours de l'année 2023. Il sera renouvelé régulièrement pour aborder les thématiques successives des études de comparaison des sites.

Le questionnaire se veut simple d'utilisation. On peut s'y rendre :

→ depuis un mobile en scannant le qr code dans l'image ci-dessous :



→ depuis un ordinateur en suivant ce lien : <https://pistelongue-mayotte.fr/questionnaire/>

## Les réunions d'initiative locale

Tout groupe de personnes (entre 4 et 10 personnes) qui le souhaite a la possibilité d'organiser une ou des réunions, baptisées « réunions d'initiative locale », pour échanger et débattre librement sur le projet de la piste longue. Ces réunions font partie intégrante de la concertation sur le projet.

La DGAC facilite l'organisation de ces réunions en mettant à disposition, si cela est demandé, un animateur neutre, ou en y participant elle-même et/ou en apportant une aide pour l'établissement du compte rendu. L'annonce de chaque réunion d'initiative locale et son compte rendu sont rendus publics sur le site [pistelongue-mayotte.fr](https://pistelongue-mayotte.fr).

→ **Contactez la DGAC pour l'organisation d'une réunion d'initiative locale :**

<https://pistelongue-mayotte.fr/#participer>

*Dans un encadré :*

---

### **Pourquoi il est important de participer au projet maintenant ?**

**2023 est une année déterminante pour le projet de piste longue** : elle est consacrée aux approfondissements sur les infrastructures nécessaires au transport des matériaux pour le site de Pamandzi, aux études complémentaires sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji, sur Grande-Terre, et à la comparaison entre ce site et le site de Pamandzi.

L'objectif est de **disposer fin 2023 de tous les éléments pour les deux sites** qui permettront de **justifier le site d'implantation de la piste longue**, et de **préparer en 2024 le lancement du processus de déclaration d'utilité publique** pour un **début de réalisation en 2026, quel que soit le site retenu**.

La DGAC souhaite au moyen du questionnaire, des réunions d'initiatives locales et des autres modalités de concertation qu'elle propose et proposera au cours de l'année (permanences à Pamandzi et à M'Tsangamouji, stands itinérants, réunions avec les acteurs locaux et le grand public, cahiers d'acteurs, etc.) **recueillir le maximum de questions, avis, suggestions, points d'attention, afin d'améliorer le projet et d'enrichir au fur et à mesure la comparaison entre les sites**.

---

### **Toute l'information sur la piste longue**

- Site internet : <https://pistelongue-mayotte.fr>
- Sur Facebook : [pistelongueaeroportdeMayotte](https://www.facebook.com/pistelongueaeroportdeMayotte)
- Sur Youtube : [@lapistelonguedelaeroportde5615](https://www.youtube.com/@lapistelonguedelaeroportde5615)

**Contact presse** : <https://pistelongue-mayotte.fr/#participer>